



www.ferme-robert.ch/le-site

Association des Amis de la Ferme Robert

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 3 juin 2023 à 10h

Réfectoire de l'Abri du Van

Ordre du jour

1. Accueil au réfectoire de l'Abri du Van
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2022
(consultable sur le site internet)
3. Rapport du président
4. Comptes 2022
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Adoption des rapports
7. Budget 2023
8. Comité : nomination d'un membre et informations
9. Divers

Pierre-Alain Rumley ouvre la séance à 10h

1. Accueil au réfectoire de l'Abri du Van

Pierre-Alain Rumley, président de l'Association, salue les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue. Quelques personnes sont excusées, 16 personnes sont présentes. Aucune remarque concernant l'ordre du jour.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2022

Le PV de l'assemblée générale du 24 septembre 2022 était consultable sur le site de l'AAFR, il n'y a pas eu de demande de lecture, il est approuvé par l'ensemble de l'assemblée, avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

1. Situation générale

Année 2022 particulière suite au décès de l'un de nos tenanciers, Stéphane Montag. Christine Huber a assumé son rôle, avec horaires réduits, et nous l'en remercions. L'Abri du Van a été géré par Espace Val, institution appartenant à la commune de Val-de-Travers, que nous remercions de cet appui.

Dans le courant de l'année, le comité a mis au concours le poste de tenancier, avec obligation de gérer également l'Abri du Van, et a choisi M. Jean-Daniel Montandon qui travaille avec son épouse Olga. Nous leur souhaitons la bienvenue et plein succès dans leur travail.

2. Etat des membres de l'Association

Après avoir rayé de notre fichier les membres qui n'avaient pas payé leur cotisation ces 5 dernières années, nous avons fait un envoi de 578 circulaires cette année.

Bien que nos membres soient fidèles et contents du maintien de la Ferme Robert, le passage d'une génération à l'autre nous cause de gros soucis.

3. Comptes

Beaucoup de dépenses et de recettes extraordinaires qui se compensent. Les comptes bouclent avec un bénéfice d'environ Fr. 4'000.-

Francis Reymond nous présentera les comptes en détail sous point 4.

4. Travaux aux bâtiments

Vu le changement de tenancier, nous avons eu l'obligation d'adapter la cuisine aux normes actuelles en matière d'hygiène. Le four a été racheté à Christine Huber pour Fr. 15'000.- et nous avons remis en état l'appartement de fonction. A noter que le couple Montandon a réalisé une bonne partie des travaux, notre Association finançant le matériel. Au total env. Fr. 100'000.- financés grâce à des dons de la Loterie romande, d'Aide à la montagne, un don exceptionnel de l'une de nos membres et aux dons de nos membres qui se sont montrés très généreux.

5. Centre d'interprétation

En 2022 nous avons présenté des œuvres de Robert Hainard et la fréquentation a été un peu supérieure à la moyenne. Il est difficile d'attirer du public malgré la qualité de nos expositions. Nous fondons de grands espoirs sur la maquette qui sera inaugurée le 17 juin 2023.

6. L'Abri du Van

Nous avons enregistré 659 nuitées en 2022, résultat satisfaisant compte tenu des circonstances.

4. Comptes 2022

Francis Reymond remercie le comité et particulièrement Pierre-Alain Rumley pour sa recherche de fonds. En effet, la maquette a été entièrement financée par des dons.

La Banque Raiffeisen étant plus intéressée que la BCN pour financer certains frais, les cotisations arrivent sur le compte Raiffeisen depuis cette année.

Francis Reymond présente les comptes 2022 :

Actif immobilisé	Fr. 406'526.90
Actif disponible	Fr. 178'321.16

Produits : Les recettes, Fr. 68'890.20 au total, sont principalement représentées par la location de l'établissement, les cotisations et les dons.

Charges : Les charges, Fr. 64'797.42 au total, sont principalement représentées par les travaux effectués, notamment la transformation de la cuisine.

Résultat : Bénéfice qui se monte à Fr. 4'092.78

5. Rapport de l'organe de contrôle

Francis Reymond nous fait lecture du rapport de l'organe de contrôle, la Fiduciaire Lebet à Môtiers. Les comptes peuvent être acceptés et décharge donnée au comité.

6. Adoption des rapports

Le président soumet à l'assemblée l'adoption de son rapport, des comptes 2022 et du rapport de l'organe de contrôle. L'assemblée accepte à l'unanimité les 3 rapports avec remerciements à leurs auteurs.

7. Budget 2023

Le budget a été établi par le caissier, Francis Reymond, et le président, Pierre-Alain Rumley, le comité n'ayant pas été consulté par manque de temps. Il prévoit un bénéfice de Fr. 11'650.-

Lors de la votation pour le budget Denis Robert-Charrue s'abstient, car le comité n'a pas été consulté pour l'établissement du budget.

8. Comité : nomination d'un membre et informations

Laurent Bernaschina, président du comité central du Club Jurassien, s'est annoncé pour faire partie du comité. Consulté, le comité a accédé à sa demande. Venant du milieu de la construction, Laurent Bernaschina s'est occupé des travaux de la cuisine avec Fulvio Faralli.

Son accession au comité est acceptée à l'unanimité.

Il y a deux ans on avait accueilli Quentin di Meo. Actuellement conseiller général et député, il n'a plus de temps à consacrer à notre Association et a démissionné. Il reste parmi les « jeunes » Philippe Carrard, chef de l'urbanisme de la ville de Neuchâtel, qui doit souvent s'excuser.

Cela signifie que nous devons penser au renouvellement du comité. Pierre-Alain Rumley aura fait deux législatures, 7 ans, et aimerait arrêter l'année prochaine. Frédéric Cuche, vice-président, souhaite aussi démissionner de son poste.

9. Divers

Frédéric Cuche confirme que cela fera 20 ans cette année qu'il est au Centre d'interprétation. Il ne souhaite pas en rester responsable, notamment pour raison d'âge. Il relève que la maquette, qui sera inaugurée le 17 juin, a exigé énormément d'heures de travail.

Fulvio Faralli donne quelques précisions quant aux travaux. Le plafond au-dessus du piano devait être anti-feu ainsi que le couloir entre les toilettes et la cuisine. Cette obligation n'avait pas été mentionnée dans le rapport du SCAV et a augmenté un peu les frais de rénovation.

Daniel Henry relève que la diminution des membres touche toutes les sociétés. Au Val-de-Ruz, un forum des associations s'est créé pour étudier la question. La baisse de l'effectif de nos membres est irrémédiable et le comité devra trouver un moyen pour faire face à cette dégradation.

Pierre-Alain Rumley pense à un échange de fichiers avec Pro Natura, le Club Jurassien et le WWF.

Pour les 20 ans de l'Association, il est prévu un discours du président et la présentation de la maquette ; un apéritif sera offert et les personnes qui ont œuvré pour la maquette seront invitées au repas de midi.

Une conférence de presse aura lieu le mercredi 14 juin à 10 h. avec ArcInfo, RTN, TV locale, journaux La Béroche et Le Val-de-Travers.

La séance est levée à 10h55

En remplacement du secrétaire
Gilberte Gerber

Le président
Pierre-Alain Rumley

Le 3 juin 2023